Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT COMMERCIAL

NIVEAU OBTENU : Niveau 5 (BAC+2)

LE MÉTIER

L'assistant commercial contribue au développement de l'activité commerciale d'une entreprise. Il assure le suivi des commandes, la gestion administrative des ventes et la relation avec les clients et fournisseurs. Il participe également à l'organisation d'actions commerciales, à la fidélisation des clients et au suivi des performances.

LES EMPLOIS VISÉS



- Assistant commercial
- Assistant administratif et commercial
- Assistant de gestion commerciale
- Assistant commercial administration des ventes (ADV)

PRÉ-REQUIS

- Être attiré par les métiers du commerce, de la relation client et de la gestion administrative.
- Avoir le sens de l'organisation, de la communication et un intérêt pour les outils numériques et les langues étrangères.
- Aucun prérequis spécifique à l'entrée en formation n'est indiqué dans le référentiel RNCP.

DURÉE
6 mois de formation (5 semaines de stage) ou 12 mois en alternance

FINANCEMENT
CPF, Transition Professionnelle, CDD, financements FT, alternance...

Délais d'accès selon le mode de financement :

- Alternance : le délai correspond au temps nécessaire pour signer un contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage) avec une entreprise d'accueil.
- Financement personnel : le délai correspond au temps nécessaire au montage du dossier avec votre conseiller de formation.
- CPF : le délai est de 15 jours minimum avant le début de la session de formation.
- Projet de transition professionnelle (PTP) : 4 mois minimum avant le début de la formation.
- France Travail : 2 mois minimum avant le début de la formation.

LIEU DE FORMATION
42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT COMMERCIAL

BLOC 1

Administrer les ventes et assurer le suivi de la supply chain

- Gérer l'administration des ventes et le traitement des commandes.
- Suivre les opérations de la chaîne d'approvisionnement (supply chain).
- Assurer le suivi de la relation clientèle en français et en anglais.
- Prévenir et gérer les impayés.

BLOC 2

Contribuer au déploiement de la stratégie commerciale de l'entreprise

- Réaliser des actions de fidélisation de la clientèle.
- Analyser et traiter les données chiffrées de l'activité commerciale.
- Organiser des actions commerciales.
- Accueillir les visiteurs lors de manifestations commerciales en français et en anglais.

Le titre professionnel est composé de 2 blocs de compétences (CCP) pouvant être validés séparément et capitalisés pour obtenir la certification.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation s'effectue après un échange avec un conseiller de formation afin d'étudier le projet professionnel du candidat, ses besoins et les possibilités de financement.

La certification est accessible par :

- Contrat d'apprentissage
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du titre professionnel repose sur plusieurs épreuves évaluées par un jury de professionnels habilités.

- Mise en situation professionnelle : épreuves écrite et orale - 3 h
- Entretien technique - 10 min
- Questionnement à partir de productions - 45 min
- Entretien final - 15 min
- Durée totale de l'examen - 4 h 10

Le titre professionnel est composé de 2 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être obtenus séparément.
Rattrapage en cas d'échec total ou partiel à la certification :
Dans tous nos formats de formation, un rattrapage est inclus dans le tarif global. Il s'organise lors d'un rendez-vous avec le référent de formation, qui établit si nécessaire un calendrier de révision, de préparation et de repassage de l'examen, dans les meilleures conditions pour le bénéficiaire et dans un délai permettant la validation complète de la certification en cas d'échec partiel.

Certification professionnelle TP - Assistant commercial de niveau 5, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code RNCP41254, dont le certificateur est le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.